

# Objectif Net Zéro: Rapport d'avancement 2025



SEPTEMBRE 2025



# À propos des auteurs.

## Alix Chosson

Lead ESG Analyst –  
Environmental Research  
& Investments



Alix Chosson a rejoint Candriam en 2020 en tant que Lead ESG Analyst – Environmental Research & Investments.

Alix a quinze années d'expérience en tant qu'analyste ESG au sein d'équipes de recherche ISR et de gestion de portefeuille. Elle a débuté sa carrière chez Amundi en 2010 et a plus récemment été analyste ESG sell-side chez Natixis avant de rejoindre DNCA en 2018, pour contribuer à la création de l'équipe ISR et de sa gamme de fonds.

Alix a obtenu son Master en Economie et Finance en 2010, à Science Po Lyon. En 2011, elle a obtenu un Master en Gestion de portefeuille à l'IAE Paris 12.

## Alix Ditisheim

ESG Stewardship Analyst –  
Engagement & Voting



Alix est ESG Stewardship Analyst chez Candriam depuis 2024.

Avant de rejoindre Candriam, Alix travaillait en tant qu'ESG and Shareholder Engagement Analyst chez Phitrust depuis 2021, en charge de l'analyse ESG et des droits des actionnaires en lien avec les équipes d'investissement responsable. Elle a également travaillé dans les équipes ESG de BNP Paribas et Oddo BHF.

Alix est titulaire d'une licence en Management (BSc Hons) de la Warwick Business School et d'un master en International Sustainability Management de l'ESCP Europe.

## Jérémy Vinzent

ESG Client  
Portfolio Manager



Jeremy est ESG Client Portfolio Manager chez Candriam, un poste qu'il occupe depuis 2024 après un stage en tant qu'ESG analyst.

Avant de rejoindre Candriam, Jérémy a travaillé comme Sustainability Analyst au Crédit Agricole à New York, où il a participé à la structuration de dette durable au sein des équipes Debt Capital Markets et Syndication. Il a également travaillé comme stagiaire chez Rothschild & Co Asset management Europe.

Jérémy est titulaire d'un Master of Science in Financial Markets and Investments et d'un Master en Management de SKEMA Business School.

# Table des matières



## Table des matières.

<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>Notre engagement pour l'objectif net zéro</b>	<b>6</b>
<b>Nos progrès en bref</b>	<b>7</b>
<b>Engager pour atteindre net zéro</b>	<b>9</b>
Campagne d'engagement Net Zéro	9
Vote net zéro	11
<b>Décarbonation des portefeuilles</b>	<b>16</b>
<b>Aligner nos investissements avec une trajectoire net zéro</b>	<b>21</b>
<b>Financer la transition écologique</b>	<b>26</b>
<b>Prochaines étapes</b>	<b>28</b>



# Avant-propos.

**2024 a été une année compliquée pour l'action climatique.** Les résultats de la COP29 ont été décevants et les revirements dans la politique environnementale des Etats-Unis ont suscité des inquiétudes, notamment l'impact d'un nouveau retrait de l'accord de Paris et la révision de l'Inflation Reduction Act. Ces évolutions auront des conséquences considérables sur nos économies et nos sociétés.

Il ne fait plus guère de doute que la transition sera retardée par rapport à une trajectoire alignée avec l'Accord de Paris. Alors que les risques liés à la transition semblent s'atténuer, les risques climatiques se déplacent de plus en plus vers la dimension physique – une évolution alarmante sur les plans économique, social et, bien sûr, environnemental.

En octobre 2024, l'Espagne a subi la catastrophe climatique la plus coûteuse de son histoire, avec de violentes inondations dans la région de Valence. Plus de 150 personnes ont perdu la vie et de nombreuses autres ont été blessées ou déplacées<sup>1</sup>. Le coût économique direct a été estimé à 17 milliards d'euros, soit environ 1,7 % du PIB espagnol. Quelques mois plus tard, en janvier 2025, Los Angeles a connu les incendies les plus meurtriers et les plus coûteux de son histoire, faisant 27 victimes, des milliers de déplacés, et causant des dommages estimés à 250 milliards de dollars – environ 5 % du PIB de la Californie<sup>2</sup> – anéantis en seulement huit jours.

**Le risque climat devient physique, et les conséquences économiques sont vertigineuses.** Alors que des études économiques portant sur divers scénarios climatiques ont montré que les scénarios de status quo à +4°C pourraient réduire le PIB mondial de 10 %<sup>3</sup>, une étude récente indique que, en prenant en compte les perturbations du commerce mondial et des relations économiques entre pays, les pertes pourraient atteindre 40 % du PIB mondial – déclenchant potentiellement la plus grave crise économique de

l'histoire contemporaine. A titre de comparaison, la pandémie de Covid-19 n'a provoqué qu'un recul "brutal" d'environ 3 % du PIB mondial<sup>4</sup>...

Pourtant, malgré les manifestations physiques et les attermolements politiques, certaines raisons d'optimisme subsistent.

La transition progresse sur le terrain à un rythme sans précédent, alimentée par **un moteur puissant : la Chine**. En 2024, les investissements dans les énergies vertes ont été deux fois supérieurs à ceux dans les énergies fossiles, la Chine représentant à elle seule environ 60 % des investissements mondiaux dans les énergies vertes<sup>5</sup>. Malgré les perturbations des chaînes d'approvisionnement, le coût des énergies renouvelables continue de baisser, et leur compétitivité par rapport aux énergies fossiles s'améliore dans la plupart des régions. En outre, les énergies renouvelables sont de plus en plus perçues comme un levier essentiel pour garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes.

La transition énergétique n'est plus une question de **si**, mais de **quand** et de **comment**. Face à l'essoufflement de l'action climatique mondiale, nous nous dirigeons vers une transition plus désordonnée et physique – une transition qui risque de provoquer des chocs systémiques et d'amplifier les conséquences socio-économiques.

Ce n'est pas le moment de se détourner du climat, alors qu'il devient un risque systémique croissant pour nos systèmes financiers – bien au contraire. Ce **rapport d'avancement Net Zéro** met en lumière les mesures que nous continuons de prendre pour décarboner nos portefeuilles. Une démarche guidée non seulement par la nécessité de protéger notre planète, mais aussi par l'impératif de préserver durablement les investissements de nos clients.

<sup>1</sup> Source : Organisation météorologique mondiale, [European State of the Climate – Report 2024](#)

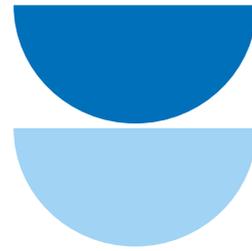
<sup>2</sup> Source : AccuWeather, <https://www.accuweather.com/en/weather-news/accuweather-estimates-more-than-250-billion-in-damages-and-economic-loss-from-la-wildfires/1733821>

<sup>3</sup> Source : IOP Science, [Reconsidérer les dommages macroéconomiques d'un réchauffement sévère – IOPscience](#)

<sup>4</sup> Source : Science Direct, [Dramatically higher loss of GDP under 4°C warming](#)

<sup>5</sup> Source : IEA, [La croissance massive des énergies renouvelables à l'échelle mondiale d'ici 2030 devrait correspondre à la capacité totale de production d'électricité des principales économies aujourd'hui, ce qui rapprocherait le monde de l'objectif de triplement – Actualités – AIE](#)

# Notre engagement pour l'objectif net zéro.



L'année 2021 a marqué une étape importante dans notre stratégie climatique puisque nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émissions nettes dans toutes nos activités d'ici 2050, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. En novembre 2021, nous avons rejoint la Net Zero Asset Manager Initiative (NZAMI), qui rassemble des gérants d'actifs au niveau mondial représentant plusieurs milliers de milliards d'encours<sup>6</sup>, tous engagés à soutenir l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 au plus tard, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Dans le cadre de cet engagement, nous avons défini quatre piliers d'action climatique avec pour chacun des objectifs ambitieux pour 2030 afin d'aligner nos investissements avec cette trajectoire net zéro.

Nous avons défini le périmètre initial de notre engagement net zéro, en tenant compte à la fois du niveau d'influence directe sur la stratégie d'investissement et du positionnement ESG de nos investissements. **Notre périmètre net zéro initial représentait 16 % de nos actifs totaux sous gestion à la fin de l'année 2024.**

Bien que notre périmètre net zéro initial puisse sembler modeste, l'intégration du climat se fait dans l'ensemble de nos investissements. La preuve en est que les fonds classés dans la catégorie article 8 de la Sustainable

Finance Disclosure Regulation (ci-après "fonds article 8") en dehors du périmètre net zéro se sont décarbonés à un rythme encore plus rapide que les fonds classés dans les catégories article 8 et 9 de la Sustainable Finance Disclosure Regulation ("fonds article 8" et "fonds article 9") de notre périmètre net zéro. **Nos fonds article 8 et article 9 combinés, représentant 73% de nos actifs sous gestion, ont réduit leur intensité carbone de 47% en 2024, ce qui est déjà très proche de notre objectif de -50% d'ici 2030<sup>7</sup>.**

Nous poursuivons les discussions avec nos principaux clients et partenaires stratégiques afin d'élargir notre périmètre net zéro. Mais il est clair que nous avons besoin du consentement explicite de nos clients pour accélérer la décarbonation de leurs investissements. Plusieurs de nos mandats institutionnels poursuivent déjà un objectif net zéro, mais ne peuvent être inclus dans notre périmètre net zéro sans l'approbation explicite du client. Nous poursuivrons donc les discussions avec nos clients et partenaires stratégiques afin de refléter progressivement plus précisément la proportion d'actifs pour lesquels le climat est une considération centrale dans la stratégie d'investissement et qui sont pour beaucoup en ligne avec notre stratégie net zéro.

<sup>6</sup> Source: <https://www.netzeroassetmanagers.org/>

<sup>7</sup> Source: Candriam, décembre 2024

**Graphique 1 :**

L'intégration de notre objectif net zéro au cœur de nos stratégies d'investissement durable. Nos objectifs



Source : Candriam

# Nos progrès en bref.

Objectif 2030	Résultats	Progrès
Engagement 70 % des émissions financées couvertes	56 sociétés engagées 51% des émissions financées	●
WACI du portefeuille Réduction de 50 % (base 2019)	-37,3 % (non retraité en fonction de l'évolution des encours) -44,8% (retraité en fonction de l'évolution des encours)	●
Alignement net zéro 50 % des émissions financées net zéro ou alignées	84 sociétés analysées 12 % des émissions financées proviennent de sociétés "net zéro" ou "alignées"	● Couverture ● Performance
Financement de la transition	Intégration des données de la taxonomie dans nos systèmes et reportings 6,4 % du chiffre d'affaires moyen aligné avec la taxonomie européenne	●
Élargir le périmètre net zéro	16% des actifs sous gestion	●

Source : Candriam, décembre 2024

Malgré deux années difficiles pour l'investissement ESG et pour le climat en particulier, **nous sommes toujours en bonne voie pour atteindre tous nos objectifs climatiques**, avec des progrès notables dans la décarbonation de nos portefeuilles (y compris au-delà de notre périmètre net zéro). Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour augmenter la part de nos investissements alignés avec la trajectoire net zéro et pour étendre notre périmètre net zéro.

Notre performance net zéro pour 2024 en quelques mots<sup>8</sup>:

- Nous avons engagé **56 sociétés**, représentant un peu plus de **51% de nos émissions financées**.
- Nous avons continué à décarboner nos portefeuilles à un rythme très rapide. **Notre périmètre net zéro a réduit son intensité carbone de 37,3 % - sans retraitement sur l'évolution de nos encours** -, et de 44,8 % en tenant compte de l'évolution de nos encours (c'est-à-dire en neutralisant l'effet de l'évolution des encours sous gestion d'une classe d'actifs à l'autre). Ce chiffre est encore plus élevé si l'on élargit l'analyse à tous les fonds articles 9 et 8, qui représentent 73 % de nos actifs totaux : **l'intensité carbone moyenne de nos fonds article 8 et 9 a diminué de 42% si l'on tient compte de l'évolution des encours et de 47,2% si l'on ne tient pas compte de cette évolution**. Cela montre que notre engagement net zéro va bien au-delà de notre périmètre net zéro, et que les considérations relatives au carbone sont prises en compte dans tous nos investissements, conformément aux attentes de nos clients.

- Nous avons analysé via notre cadre d'analyse net zéro **84 des entreprises les plus émettrices** de nos portefeuilles. Ce cadre évalue l'alignement des stratégies climatiques des sociétés avec les objectifs de l'Accord de Paris. **Nous avons augmenté la part des émissions financées provenant d'entreprises net zéro ou alignées avec une trajectoire net zéro, de 8 % à la fin de 2023 à 12 % à la fin de 2024.**
- Nous travaillons sur de nouveaux outils et indicateurs pour évaluer notre financement de la transition écologique. En plus des indicateurs carbone et de température qui sont disponibles dans nos systèmes d'investissement pour l'ensemble de nos actifs, nous avons intégré les données d'alignement avec la taxonomie européenne et affiné notre méthodologie et notre suivi en matière d'obligations vertes. **La part moyenne des revenus alignés avec la taxonomie de l'UE était de 6,4 % à la fin de 2024.**

Le principal défi reste d'étendre notre périmètre net zéro tout en conservant les mêmes objectifs, notamment en termes d'alignement net zéro au niveau des émetteurs. En raison des effets de marché et de la réduction de la taille de certains de nos fonds article 9, le périmètre net zéro a été ramené à 16 % à la fin de 2024 (contre 18 % à la fin de 2023).

Nous allons maintenant examiner plus en détail les progrès accomplis en 2024.



<sup>8</sup> Source : Candriam, décembre 2024

# 1. Engager pour atteindre **Net Zéro**.

## Campagne d'engagement Net Zéro

En 2022, Candriam a lancé une campagne net zéro visant à soutenir notre objectif net zéro d'ici 2050 ou plus tôt dans toutes nos activités, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5°C.

Notre approche d'engagement se décompose en plusieurs étapes pour chaque objectif, visant à soutenir les entreprises dans leur démarche de décarbonation.

Nous avons sélectionné les sociétés ciblées en fonction de leur contribution à l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP ou WACI en anglais) du portefeuille de Candriam, de leurs émissions financées (empreinte carbone), des priorités de nos clients et de notre évaluation du potentiel de réussite de l'engagement.

Cette campagne d'engagement net zero en direct comprend actuellement plus de 50 émetteurs avec lesquels nous avons des interactions régulières.

### **Périmètre de notre engagement net zéro à la fin de l'année 2024 :**

- 56 émetteurs ont été engagés sur leurs pratiques net zéro depuis 2022, représentant 51% de l'empreinte carbone (émissions financées) et 56% du WACI dans notre périmètre net zéro. Nous sommes en bonne voie pour atteindre notre objectif d'engager avec les entreprises responsables d'au moins 70 % de nos émissions financées.

- Ces engagements alimentent à la fois nos recherches internes et nos votes sur les résolutions liées au climat.

### **Objectifs de l'engagement**

Notre campagne s'articule autour de trois objectifs principaux :

- 1.** Veiller à l'exactitude et compléter nos évaluations net zéro des entreprises.
- 2.** Encourager la transparence autour des objectifs et des stratégies de décarbonation des émetteurs - en poussant pour une plus grande transparence et une plus grande cohérence entre les secteurs et les régions.
- 3.** Promouvoir de meilleures pratiques en intégrant les défis et les obstacles auxquels les entreprises sont confrontées pour atteindre leurs objectifs net zéro.

Lorsque les progrès nous semblent insuffisants, nous lançons un processus d'escalade avec une série de mesures qui, si elles restent improductives, peuvent conduire au désinvestissement.

### **Engagement net zéro 2024 en chiffres**

#### **40 entreprises ciblées :**

- **1 réunion en personne**
- **13 discussions téléphoniques**
- **130 lettres et courriels**

### **Exemples de résultats positifs en 2024 :**

*Obtenir une feuille de route net zéro détaillée, avec des leviers clés pour atteindre les objectifs et la mention de la contribution de chaque levier à la réduction des émissions.*

#### **Accor\* – En cours d’alignement avec une trajectoire net zéro**

En 2024, nous avons fortement encouragé Accor à publier une feuille de route dédiée pour sa trajectoire net zéro ou un plan de transition climatique, conformément aux meilleures pratiques de ses pairs – une feuille de route qui mentionne les émissions en absolu et en termes d’intensité, ainsi que les mesures relatives à l’eau et aux déchets. En ce qui concerne les émissions du scope 3 – en particulier celles liées aux franchisés – nous avons encouragé Accor à renforcer sa transparence et à divulguer l’ensemble de ses émissions scope 3, et non seulement 80 %. Nous avons également demandé davantage de clarté sur la contribution des différents leviers de décarbonation dans sa stratégie, ainsi qu’une transparence accrue sur la manière dont la performance carbone est prise en compte dans ses relations avec les propriétaires de bâtiments.

#### *Développements positifs :*

Une amélioration notable, conforme à notre engagement, est l’inclusion des leviers de décarbonation et de leurs impacts respectifs sur la réduction des émissions, au niveau mondial et à travers les différents périmètres opérationnels (par exemple, le siège, les filiales, les sites gérés et franchisés) dans le document d’enregistrement universel (URD) 2024 d’Accor<sup>9</sup>.

Source : Analyse Candriam basée sur les données communiquées par l’entreprise. Voir aussi [ACCOR\\_URD2024\\_Production\\_US](#)

#### *Amélioration de la communication sur les émissions des scopes 1 et 2 et sur les émissions matérielles du scope 3*

#### **Compagnie de Saint-Gobain\* – En cours d’alignement avec une trajectoire net zéro**

En 2024, nous avons refusé de soutenir les résolutions sur les états financiers et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes en raison de l’intégration insuffisante des risques et des hypothèses liés au climat dans les rapports financiers de Saint-Gobain<sup>10</sup>.

#### *Développements positifs :*

Bien que les émissions absolues du scope 3 aient continué à augmenter depuis 2017, des progrès notables ont été réalisés en matière de publication. Saint-Gobain a amélioré la transparence sur les

\* Entreprises détenues dans les portefeuilles de Candriam

9 - Document d’enregistrement universel

10 - Prédéclaration des intentions de vote | Candriam

principaux leviers de décarbonation et leurs contributions attendues aux objectifs de 2030, ainsi que la transparence et la pertinence de son reporting scope 3 et plus largement l'entreprise a réalisé des progrès dans l'atteinte de ses objectifs climatiques.

Source : Analyse Candriam basée sur les données communiquées par l'entreprise. Voir aussi [2024 - URD SAINT-GOBAIN - ENG](#)

## Vote net zéro

Le vote fait partie intégrante de notre stratégie d'engagement, car il constitue un moyen efficace d'exprimer notre approbation ou notre désapprobation à l'égard des stratégies climatiques des entreprises dans lesquelles nous investissons. Il sert également d'outil d'escalade efficace lorsque l'engagement direct n'aboutit pas au résultat souhaité.

Pour chaque résolution "Say-on-Climate", nous déclarons à l'avance notre vote<sup>11</sup> et partageons les justifications de notre position en amont, directement avec l'entreprise. Nous proposons également d'engager un dialogue pour mieux comprendre le positionnement de l'entreprise et les défis qu'elle doit relever. Nos attentes sont guidées par le cadre d'évaluation net zéro propriétaire de Candriam<sup>12</sup>, qui fournit un cadre structuré et solide pour l'évaluation des stratégies climatiques.

Pour en savoir plus sur notre approche du vote en matière de changement climatique, voir la page 23 de notre [Politique de Vote par procuration](#).

Comme indiqué dans notre rapport de vote à la mi-année 2024<sup>13</sup>, 2024 a vu le premier rejet d'une résolution Say-on-Climate parrainée par la direction (voir également l'exemple sur Woodside Energy). L'année a également montré un essoufflement de ces résolutions, avec une diminution du nombre de résolutions proposées depuis le pic atteint en 2021 et 2022.

En 2022, 49 résolutions "Say-on-Climate" (SOC) ont été proposées. Ce nombre est passé de 27 en 2023 à 26 en 2024, la majorité provenant d'Europe<sup>14</sup>. Cette baisse reflète un ralentissement général de la dynamique de ces résolutions au niveau mondial.

Les pratiques de vote de Candriam reflètent cette tendance. En 2024, nous avons analysé et voté sur 17 résolutions SOC, un nombre équivalent à celui de l'année précédente, mais accompagné d'une forte baisse du soutien. Alors que nous avons approuvé 44 % des résolutions SOC en 2023, notre approbation est tombée à 29,4 % en 2024, soulignant un mécontentement croissant face au manque d'ambition et aux résultats médiocres des sociétés - en particulier à mesure que les objectifs climatiques clés de 2030 et 2050 se rapprochent.

11 - Veuillez noter que les intentions de vote de Candriam sur toutes les propositions "say-on-climate" en 2024 sont systématiquement pré-déclarées ici :

[Prédéclaration des intentions de vote | Candriam](#)

12 - Source : [Stratégie climat de Candriam](#)

13 - [Candriam's 2024 Mid-year Voting Report](#)

14 - [FIR, 2024, Statistiques Say on Climate](#) / [Forum pour l'Investissement Responsable - FIR](#)

### Vote net zéro 2024 en chiffres

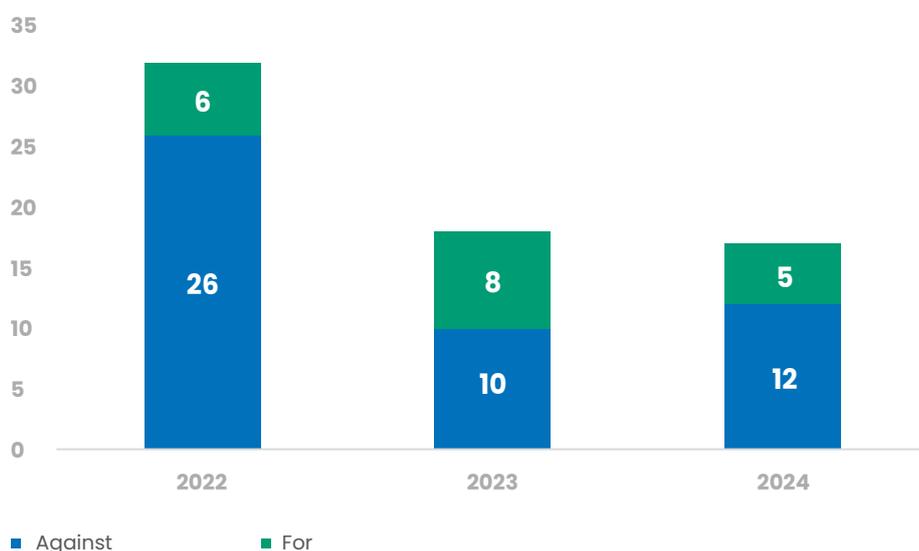
**17 Votes de résolutions SOC**

**29,4 % de votes favorables**

**1 Résolution SOC rejetée à l'AGA  
(Woodside Energy Group Ltd)**

#### Illustration 2:

Vote de Candriam sur les résolutions SOC



Source : Candriam

#### Exemples :

##### **Shell plc\* – Non aligné avec une trajectoire net zéro Poursuite de l'escalade (dépôt conjoint de résolutions et de votes contre le SOC de la direction et l'élection des administrateurs)**

Notre campagne d'engagement avec Shell, la multinationale britannique productrice de pétrole et gaz, dure depuis plusieurs années, au cours desquelles nous lui avons fait part de nos inquiétudes concernant sa stratégie de transition énergétique. Nous avons engagé la société directement, en collaboration, en soutenant des résolutions d'actionnaires et en votant contre les résolutions "Say-on-Climat" de l'entreprise. Candriam estime que la stratégie de transition de Shell plc n'est pas alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à <+1,5°C.

L'année dernière, la société a même revu à la baisse son ambition climatique en ramenant son objectif de réduction d'intensité carbone pour 2030 de 20 % à une fourchette de 15-20 %, ce qui correspond à un rythme de transition insuffisant. L'objectif de réduction de 45% de l'intensité carbone d'ici 2035 a été abandonné. L'entreprise n'a pas fixé d'objectif absolu en matière d'émissions scope 3 pour l'ensemble de ses activités, et sa croissance significative dans le domaine du GNL devrait compenser, du point de vue du carbone, la réduction des émissions envisagée pour les produits liés au pétrole. Shell s'est engagée à investir 10 à 15 milliards de dollars dans des solutions bas-carbone dans son plan stratégique sur trois ans, soit environ 20 % du total des dépenses d'investissement du groupe, ce qui est très inférieur à l'objectif de 50 % de dépenses d'investissement à faible teneur en carbone d'ici à 2030 fixé par l'AIE dans sa trajectoire alignée avec celle de Paris pour le secteur du pétrole et du gaz.

Nous encourageons vivement l'entreprise à revoir à la hausse son ambition climatique et à accélérer sa stratégie de transition énergétique pour être en phase avec les objectifs de Paris.

Dans le prolongement de nos préoccupations, nous avons voté contre la résolution Say-on-Climat de l'entreprise et avons co-déposé et soutenu la résolution climatique des actionnaires conseillant à Shell d'aligner ses objectifs de réduction des émissions à moyen terme couvrant les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (Scope 3) avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat lors de l'AGA de 2024.

Nous avons également voté contre le Directeur Général et le président du Conseil, ainsi que contre les membres du comité de durabilité qui se présentaient pour être réélus.

Source : Analyse Candriam basée sur les données communiquées par l'entreprise. Voir aussi [shell-energy-transition-strategy-2024.pdf](#)

Accédez à notre vote sur notre site web de pré-déclaration : [Prédéclaration des intentions de vote | Candriam](#)

### **Woodside Energy Group Ltd\* – Non aligné avec une trajectoire net zéro Premier à échouer avec seulement 41,6 % de soutien.**

Nous avons voté contre le plan d'action pour la transition climatique de Woodside Energy, la société australienne d'exploration et de production pétrolière, car ce plan manquait d'ambition et de crédibilité et n'est pas aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris.

L'entreprise n'a pas adopté d'objectif ou de plan, mais seulement fait part de son "ambition" à devenir net zéro (scope 1 et 2) d'ici 2050 ou plus tôt. Le scope 3 n'est pas inclus dans cette ambition, qui reste en outre conditionnée à plusieurs avancées technologiques et mesures de réduction dont la concrétisation demeure incertaine. L'entreprise n'a communiqué que partiellement un objectif net zéro à horizon 2050 et n'a pas fixé d'objectifs intermédiaires alignés avec une trajectoire compatible avec cet objectif.

En outre, le plan de réduction des émissions de scope 1 et 2 de l'entreprise repose largement sur la compensation carbone et n'intègre des mesures d'atténuation réelles à une échelle significative qu'après 2035. L'entreprise ne dispose par ailleurs d'aucun plan concret pour réduire ses émissions de scope 3. Au contraire, sa stratégie reste centrée sur la poursuite de la production de pétrole et de gaz, sans développement notable à court terme de produits ou services à plus faible intensité carbone – hormis quelques initiatives limitées dans la captation et le stockage du carbone (CCS).

En 2023 puis en 2024, nous avons voté contre les membres sortants du comité chargé de la supervision des risques climatiques en raison de leur manque d'ambition en matière climatique.

La résolution relative au Plan d'action pour la transition climatique et au rapport d'avancement a été rejetée lors de l'assemblée générale annuelle, traduisant le mécontentement croissant des investisseurs face à l'approche actuelle de Woodside pour faire face au changement climatique. Il reste à voir si ce vote entraînera ou non une évolution de la stratégie de l'entreprise.

Source : Analyse Candriam basée sur les données communiquées par l'entreprise.

Voir aussi [climate-transition-action-plan-and-2023-progress-report.pdf](#)

Accédez à notre vote sur notre site web de pré-déclaration : [Prédéclaration des intentions de vote | Candriam](#)

### **SSE Plc\* – Aligné avec une trajectoire net zéro Un exemple de premier plan en matière d'action climatique**

SSE Plc a présenté une stratégie de décarbonation ambitieuse, avec des leviers clairement identifiés. Les progrès observés au fil des années sont encourageants et l'entreprise semble en bonne voie pour atteindre ses objectifs de décarbonation.

Le plan d'investissement "NZAP Plus" a été révisé à la hausse à deux reprises et prévoit désormais un investissement de 20,5 milliards de livres sterling sur la période 2023-2027, dont près de 90 % consacrés aux énergies renouvelables et aux réseaux électriques.

Les objectifs restent inchangés par rapport au plan précédent : atteindre zéro émission nette sur les émissions de scope 1 et 2 d'ici 2040, et réduire l'intensité carbone du scope 1 de 80 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2017/18 pour atteindre 61 gCO<sub>2</sub>e/kWh (contre 202 gCO<sub>2</sub>e/kWh en 2023), et porter la capacité renouvelable installée à 9 GW d'ici 2027.

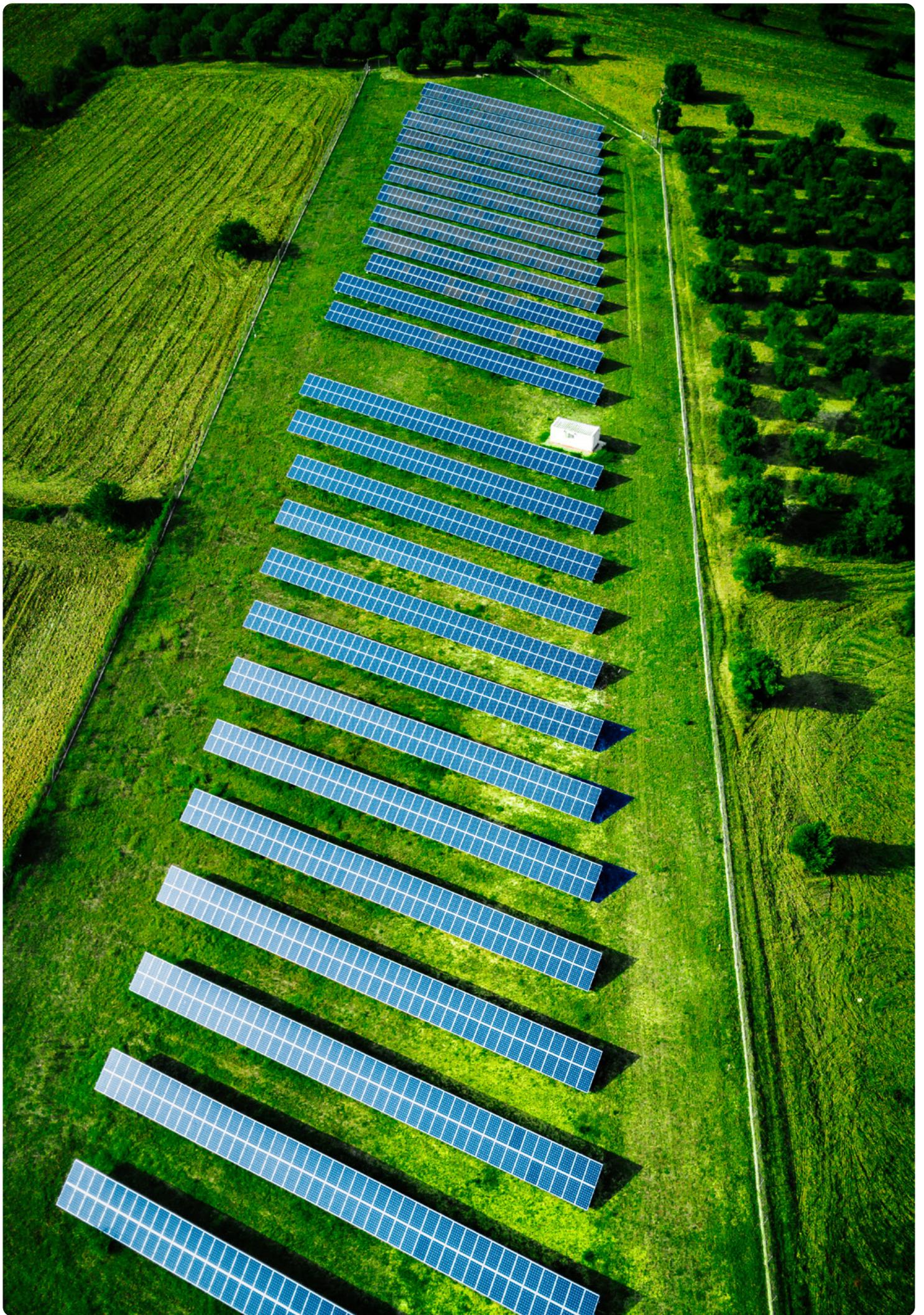
Nous soulignons également la publication du rapport d'avancement 2024 sur la transition juste, qui fait suite à la stratégie de transition juste de 2020 et constitue un exemple majeur de transparence dans le secteur.

Source : Analyse Candriam basée sur les données communiquées par l'entreprise.

Voir également [sse.com/media/214daz5u/sse-plc-net-zero-transition-report-2024.pdf](#)

Accédez à notre vote sur notre site web de pré-déclaration : [Prédéclaration des intentions de vote | Candriam](#)

\* *Entreprise détenue dans les portefeuilles de Candriam*



## 2. Décarbonation des portefeuilles.<sup>15</sup>

Nous nous sommes engagés à réduire l'intensité carbone de nos investissements de 50 % d'ici à 2030, par rapport à 2019. Pourquoi 50 % d'ici à 2030 ? Car les climatologues estiment qu'une réduction de 40 à 50 % des émissions de gaz à effet de serre est nécessaire d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

En tant qu'investisseurs, la fixation d'un objectif de réduction absolue présente des difficultés, notamment parce que toute croissance de nos actifs sous gestion pourrait naturellement se traduire par une augmentation des émissions de GES que nous finançons. Notre objectif de décarbonation est donc fixé sur l'intensité carbone des activités que nous finançons, que nous mesurons en tCO<sub>2</sub>/m\$ de revenus. C'est également la raison pour laquelle nous communiquons sur nos progrès en matière de décarbonation d'une manière retraitée et non retraitée de l'évolution des actifs sous gestion, afin de fournir une image plus claire de notre véritable impact sur la décarbonation de nos investissements.

Le choix de la mesure carbone la plus appropriée pour refléter au mieux la décarbonation des investissements fait l'objet d'un débat continu au sein de l'industrie. Nous avons choisi l'« intensité carbone moyenne pondérée » (ICMP ou WACI en anglais), alors que d'autres, y compris certains régulateurs, préfèrent l'empreinte carbone. Notre choix se fonde sur la plus grande stabilité du WACI et sur sa moindre sensibilité aux effets de marché, qui peuvent masquer les progrès réels en matière de décarbonation. Notre analyse a montré que « l'effet dénominateur » - l'impact de l'utilisation de différents dénominateurs dans le calcul des mesures de carbone - est nettement plus prononcé et volatils lorsque l'on utilise la valeur de l'entreprise incluant les liquidités (EVIC) - comme dans le calcul de l'empreinte carbone -, que lorsque l'on utilise les revenus de l'entreprise - comme dans le calcul de l'intensité carbone. Dans un souci constant de démontrer que la décarbonation de nos investissements reflète la décarbonation réelle des activités que nous finançons, l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI) apparaît comme la mesure la plus appropriée pour fixer des objectifs de décarbonation à long terme.

### **La nécessité de revoir notre « baseline » à mesure de l'évolution de notre périmètre net zéro**

Nous avons commencé notre démarche net zéro avec une intensité carbone moyenne pondérée (WACI) de 109,9 tCO<sub>2</sub>/m\$ de revenus en

<sup>15</sup> - Pour toutes les données de cette section, la source est Candriam

2019, en retraitant l'effet des encours sous gestion entre 2019 et 2021 au moment où nous avons pris cet engagement.

Au fur et à mesure que notre périmètre net zéro évolue, en raison de la croissance des actifs de nos portefeuilles ou de l'ajout de nouveaux fonds avec des niveaux d'intensité carbone plus ou moins élevés, nous devons recalculer notre base de référence afin de refléter pleinement la décarbonation de nos investissements. Notre point de départ pour 2019 a donc été révisé à 106,5 tCO<sub>2</sub>/m\$ de revenus.

**Au 31 décembre 2024, nous avons atteint une intensité carbone moyenne pondérée de 58,9 tCO<sub>2</sub>/m\$ de revenus. Il s'agit d'une réduction de 44,8 % avec retraitement de l'évolution des encours et de 37,3 % sans retraitement de l'évolution des encours.**

Portefeuilles	% du total des actifs sous gestion	Réduction du WACI AUM retraités	Réduction du WACI AUM non retraités
Périmètre net zéro	16%	-44.8%	-37.3%
Article 9 (tous)	14%	-41.4%	-37.4%
Article 8 (tous)	59%	-42.6%	-47.9%
Articles 8 et 9	73%	-42%	-47.2%

Source : Candriam, décembre 2024

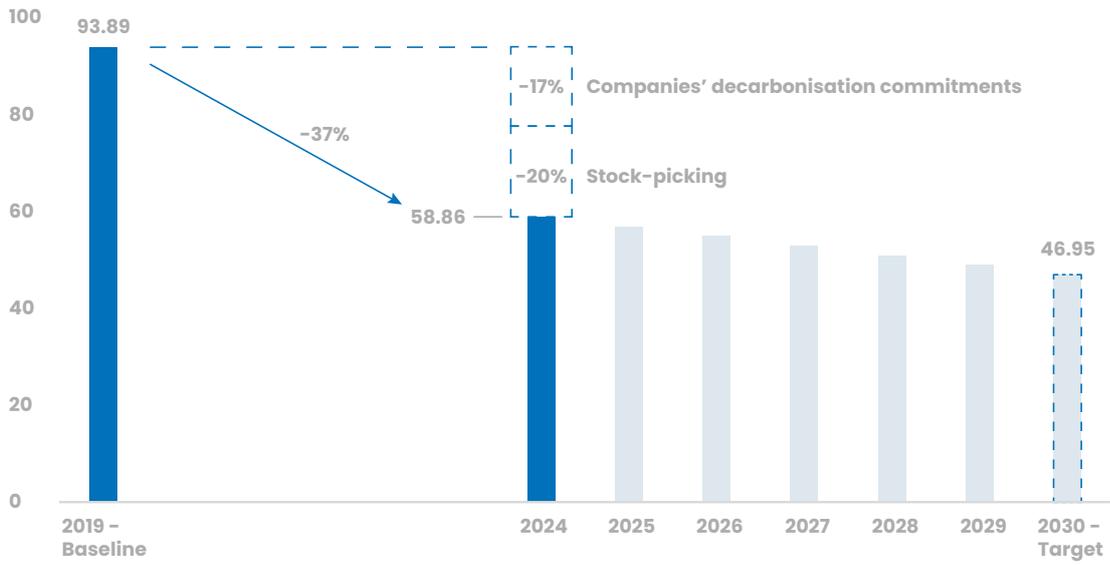
L'évaluation de nos performances en matière de décarbonation montre que les fonds article 8 ne faisant pas partie du périmètre net zéro ont connu le rythme de décarbonation le plus rapide. Ce n'est pas surprenant, pour plusieurs raisons :

- Les fonds les plus intensifs en carbone ont un potentiel de décarbonation plus important.
- Nos fonds article 9, en particulier les fonds thématiques environnementaux, investissent dans des solutions climatiques dans des secteurs à fort enjeu climat comme les services aux collectivités, le transport et l'industrie, activités qui présentent généralement une intensité carbone plus élevée que les autres secteurs. Même les grands développeurs d'énergies renouvelables et de réseaux électriques ont souvent une intensité carbone beaucoup plus élevée que la moyenne du marché.
- Les mesures du carbone sont des indicateurs clés de performance suivis par nos clients depuis des années, ce qui pousse nos équipes d'investissement à intégrer les considérations relatives au carbone dans leurs décisions d'investissement, même pour les fonds ne faisant pas formellement partir du périmètre net zéro.

En ce qui concerne les leviers de décarbonation de nos portefeuilles, la décarbonation des entreprises investies et la sélection de titres ont toutes deux contribué à cette performance, les contributions respectives étant mises en évidence ci-dessous dans un scénario retraité des encours sous gestion et non retraité des encours sous gestion.

**Illustration 3:**

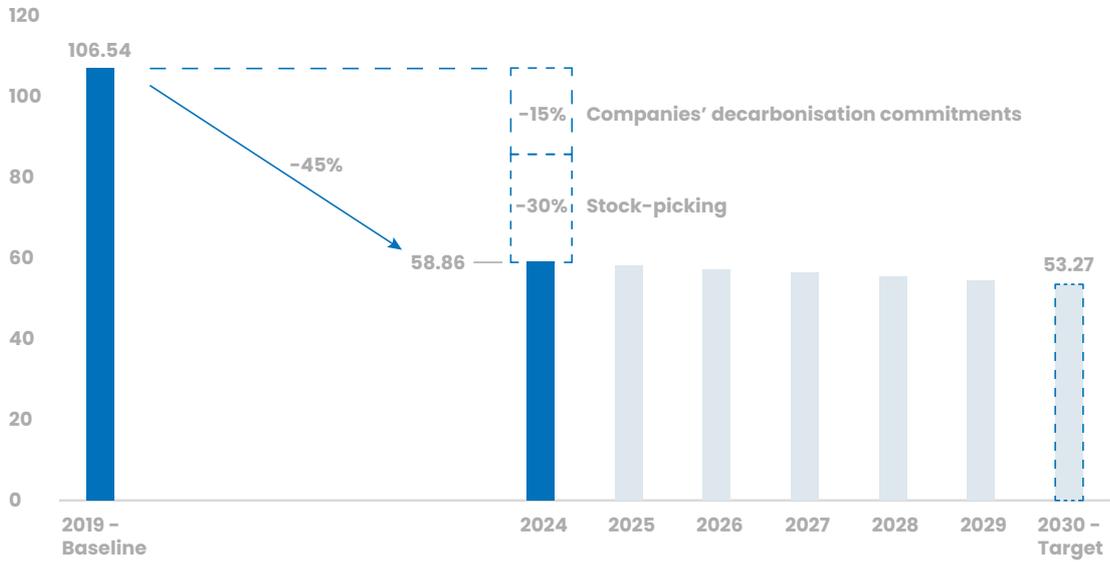
Réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée – non retraité de l'effet AUM



Source : Candriam, décembre 2024

**Illustration 4:**

Réduction de l'intensité carbone moyenne pondérée – retraité de l'effet AUM



Source : Candriam, décembre 2024

## Le défi de l'intégration des émissions de scope 3 dans notre objectif de décarbonation

Jusqu'à présent, nous avons fixé les objectifs de décarbonation de nos portefeuilles uniquement sur les émissions scope 1 et 2. Notre objectif est d'élargir aux émissions scope 3 dès que les données auront atteint le niveau de qualité et de fiabilité requis pour fixer des objectifs d'investissement robustes.

Les limites associées aux données scope 3 actuellement disponibles sont à la fois méthodologiques et structurelles :

### Limites méthodologiques:

Les émissions scope 3 ne sont souvent que partiellement déclarées par les entreprises, ce qui signifie que la plupart des données disponibles reposent sur des estimations fournies par les fournisseurs de données ESG. Ces estimations ne sont généralement pas issues d'une analyse fondamentale bottom-up, mais de modèles statistiques qui calculent un facteur d'émission sectoriel sur la base du peu de données publiées par les entreprises, et appliquent le même facteur d'émission sectoriel, souvent sous-estimé, à toutes les entreprises du secteur, quel que soit leur modèle d'entreprise. En pratique, cela signifie qu'une entreprise qui développe une infrastructure de recharge pour véhicules électriques (VE) peut se voir attribuer des estimations d'émissions scope 3 comparables à celles d'une entreprise qui se consacre entièrement au transport thermique. Dans des secteurs comme les banques et les services financiers, qui sont difficiles à évaluer, les données déclarées par les entreprises et les estimations des fournisseurs de données peuvent être sous-estimées de plus de dix fois par rapport à ce qu'exigerait une évaluation correcte basée sur le PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials, partenariat pour la comptabilisation du carbone). Cela signifie également qu'à mesure que les entreprises améliorent leur transparence sur les émissions scope 3, les émissions déclarées augmentent mécaniquement, ce qui complique la fixation

d'objectifs crédibles de décarbonation à long terme à ce stade.

### Limites structurelles :

Si les émissions scope 3 donnent une vision plus précise des émissions produites par l'ensemble de la chaîne de valeur d'une activité ou d'un secteur, cette approche introduit de forts biais sectoriels, tout comme pour les émissions scope 1 et 2. De par leur nature, certains secteurs, en particulier l'industrie, ont des émissions scope 3 nettement plus élevées que les autres secteurs - bien que cela ne soit pas nécessairement le reflet d'une stratégie climatique médiocre. Les biens d'équipement, notamment, sont au cœur des processus industriels et ont des émissions scope 3 (aval notamment) très élevées. C'est encore plus vrai pour les entreprises qui fournissent des équipements ou des solutions visant à réduire la consommation d'énergie de leurs clients industriels : ils incluent dans leur scope 3 une partie des émissions résultant de la consommation d'énergie de leurs clients. Alors que ces entreprises sont au cœur de la transition énergétique de nos industries, elles risquent d'être exclues des portefeuilles des investisseurs souhaitant réduire leurs émissions scope 3, ou d'être incitées à se détourner de leurs clients les plus émetteurs pour se tourner vers des secteurs et des activités déjà sobres en carbone - un non-sens pour le financement de la transition !

Par conséquent, si les données carbone scope 3 sont essentielles pour une analyse climat détaillée au niveau de l'émetteur - notamment pour évaluer l'alignement des entreprises avec les objectifs de l'Accord de Paris - , l'intégration d'objectifs robustes de réduction des émissions scope 3 au niveau des portefeuilles reste difficile. Toutefois, nous souhaitons être en mesure d'intégrer les émissions scope 3 à nos objectifs dans les années à venir, et avant 2030.

Dans notre souci constant de contribuer à une décarbonation réelle de l'économie, la limite intrinsèque de se focaliser sur la décarbonation des portefeuilles est le fait que la décarbonation financière ne se traduit pas nécessairement par une décarbonation réelle des actifs sous-jacents. Il est très facile de réduire l'intensité carbone d'un portefeuille : il suffit de se désengager de tous les secteurs à forte intensité carbone (les services aux collectivités, le transport, la construction, l'industrie - c'est-à-dire la partie de l'économie qui doit être décarbonée - et d'investir dans des activités à faible intensité carbone, comme la technologie, les services ou les produits pharmaceutiques. Toutefois, cela ne signifie pas à investir dans un monde bas-carbone. Cela veut simplement dire investir dans un des secteurs à faible enjeu climatique - qui ne joueront sans doute pas un rôle central dans la transition. C'est pourquoi l'alignement de nos investissements avec les objectifs net zéro ne doit pas être envisagé uniquement au niveau des portefeuilles, mais doit également être un exercice d'analyse fondamentale au niveau des émetteurs.



# 3. Aligner nos investissements avec une trajectoire net zéro.

Pour dépasser le caractère artificiel de la “décarbonation financière”, il est essentiel d’investir dans des entreprises à fort enjeu climat – celles qui apportent une contribution active et positive ou transforment leurs activités de manière crédible vers une trajectoire net zéro. Cela nécessite une évaluation systématique de la manière dont les entreprises progressent dans la décarbonation de leurs produits et de leurs activités, en particulier celles qui jouent un rôle central dans la transition vers une économie bas carbone.

Pour ce faire, nous avons mis au point un cadre d’analyse net zéro qui classe les entreprises en fonction de leur maturité par rapport à l’alignement avec une trajectoire net zéro. Dans le cadre de cette évaluation approfondie

spécifique à chaque entreprise, basée sur la méthode SDA (Sector Decarbonisation Approach), nous évaluons si l’entreprise a fixé des objectifs climat alignés avec sa trajectoire sectorielle de décarbonation, en prenant l’indicateur sectoriel le plus pertinent (généralement l’intensité physique). Nous évaluons également la capacité de l’entreprise atteindre ses objectifs en procédant à un examen approfondi de sa gouvernance, de sa stratégie et de ses plans d’investissement. Nous sommes également très attentifs aux efforts de lobbying de l’entreprise, à l’intégration des questions climatiques dans les pratiques comptables et les systèmes de gestion des risques, ainsi qu’aux efforts déployés par l’entreprise pour atténuer l’impact social de sa transition.

### Illustration 5:

Le cadre d’analyse net zéro de Candriam

<b>Ambition</b>	Objectif à long terme pour 2050 compatible avec la réalisation de l’objectif “zéro émission”.	<i>L’entreprise s’est-elle fixé un objectif net zéro crédible ?</i>
<b>Objectifs</b>	Objectif de réduction des émissions à court et moyen terme (scope 1, 2 et scope 3 matériel)	<i>L’entreprise a-t-elle fixé des objectifs de réduction des émissions pour 2030, en termes relatifs et absolus, pour l’ensemble de ses émissions ?</i>
<b>Performances en matière d’émissions</b>	Performance actuelle en matière d’intensité des émissions (scope 1, 2 et scope 3 matériel) par rapport aux objectifs fixés	<i>Quels sont les niveaux d’émission actuels de l’entreprise et comment se situent-ils par rapport à la trajectoire de décarbonation de son secteur d’activité et par rapport à ses pairs ?</i>
<b>Transparence</b>	Transparence des émissions des scopes 1 et 2 et des émissions matérielles scope 3	<i>L’entreprise reporte-t-elle l’ensemble de ses émissions ? Quelle est la qualité et l’exhaustivité du reporting des émissions scope 3 ?</i>
<b>Stratégie de décarbonation</b>	Plan quantifié définissant les mesures qui seront déployées pour atteindre les objectifs de décarbonation	<i>Quelles sont la qualité et la crédibilité du plan de décarbonation de l’entreprise ? Le plan est-il suffisamment transparent sur la nature et la contribution de ses leviers de décarbonation ?</i>
<b>Alignement de l’allocation des capitaux</b>	Démonstration claire que les dépenses d’investissement de l’entreprise sont compatibles avec l’objectif net zéro d’ici à 2050	<i>L’entreprise fournit-elle des informations suffisantes sur ses plans d’allocation de capital ? Les plans d’investissement sont-ils alignés sur la stratégie de décarbonation et sur une trajectoire de +1,5 °C ?</i>
<b>Engagement en matière de politique climatique</b>	Évaluer la position du lobbying climatique et l’alignement des activités de lobbying directes et indirectes	<i>L’entreprise fournit-elle suffisamment d’informations sur ses activités de lobbying en faveur du climat ? Ces efforts sont-ils alignés sur les objectifs de l’accord de Paris ?</i>

<b>Gouvernance du climat</b>	Supervision de la planification de la transition vers l'objectif zéro et de la rémunération des dirigeants liée à la réalisation des objectifs et à la transition	<i>L'entreprise a-t-elle mis en place une gouvernance pertinente de sa stratégie climatique avec une appropriation au plus haut niveau ? Les plans de rémunération et autres incitations à la performance sont-ils alignés sur les objectifs climatiques ?</i>
<b>Une transition juste</b>	Prise en compte de l'impact de la transition vers un modèle d'entreprise à faible émission de carbone sur les travailleurs et les communautés.	<i>L'entreprise prend-elle en compte l'impact de la transition vers des activités à faible émission de carbone sur ses parties prenantes ? Quelles mesures l'entreprise a-t-elle prises pour minimiser les impacts ?</i>
<b>Risque climatique et comptes</b>	Transparence sur les risques associés à la transition à travers les rapports de la TCFD et l'intégration des risques climatiques dans les comptes financiers.	<i>L'entreprise a-t-elle intégré le climat dans ses systèmes de gestion des risques et ses pratiques comptables ? L'entreprise fournit-elle suffisamment d'informations pour évaluer la résilience de son activité et de sa stratégie face à différents scénarios climatiques, y compris ceux alignés sur l'Accord de Paris ? Les considérations climatiques ont-elles été prises en compte dans les vérifications effectuées par les auditeurs sur les différents risques et éléments comptables ?</i>

Source : Candriam, basé sur le cadre d'investissement net zéro de l'IGCC

Selon les résultats de ce cadre d'analyse net zéro, toutes les entreprises sont classées en cinq niveaux de maturité net zéro, indiquant leur degré d'avancement dans leur trajectoire net zéro.

#### Illustration 6:

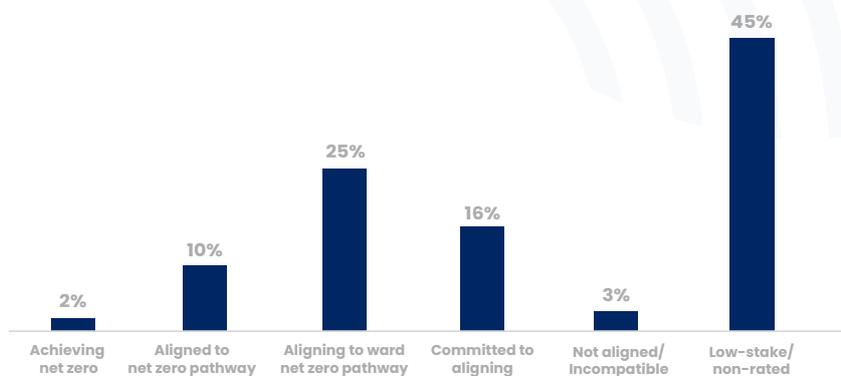
Classification des entreprises par niveau de maturité net zéro

<b>Maturité de l'alignement</b>	<b>Description</b>
<b>Net zéro</b>	Émissions actuelles déjà net zéro ou proches de ce niveau, plan d'investissement et modèle d'entreprise conformes à un monde net zéro
<b>Aligné sur une trajectoire net zéro</b>	L'entreprise a fixé des objectifs pertinents et un plan d'action crédible pour s'aligner sur la trajectoire net zéro spécifique à son secteur
<b>En voie d'alignement sur une trajectoire net zéro</b>	L'entreprise s'est fixé des objectifs net zéro pertinents, mais le plan d'action et les investissements doivent encore être accélérés pour constituer un plan de transition crédible.
<b>S'est engagé à devenir net zéro</b>	L'entreprise s'est fixée des objectifs net zéro mais sans plan d'action ou d'investissement clair pour la transition.
<b>Non aligné / incompatible</b>	L'entreprise n'a pas pris d'engagement net zéro, ou ses activités sont incompatibles avec une trajectoire de +1,5°C

À la fin de l'année 2024, nous avons analysé 84 des entreprises parmi les plus émettrices dans nos investissements selon ce cadre d'analyse. Nous avons procédé à cette analyse net zéro pour toutes les entreprises à fort enjeu investies dans notre périmètre net zéro. Le graphique ci-dessous montre la répartition de nos émissions financées par niveau de maturité net zéro.

**Illustration 7:**

Répartition du niveau de maturité net zéro selon le cadre d'analyse net zéro propriétaire de Candriam (en % des émissions financées)



Source: Candriam

Notre objectif est d'atteindre 50 % des émissions financées dans des entreprises classées dans la catégorie net zéro ou « alignées avec une trajectoire net zéro » d'ici 2030. Actuellement, cette part est de 12 %, ce qui souligne la rigueur de notre cadre d'analyse et la nécessité d'accélérer nos efforts d'engagement.

**Comment notre cadre d'analyse net zéro se compare-t-il aux cadres de référence externes tels que celui du SBTi (Science-Based Target Initiative) ?**

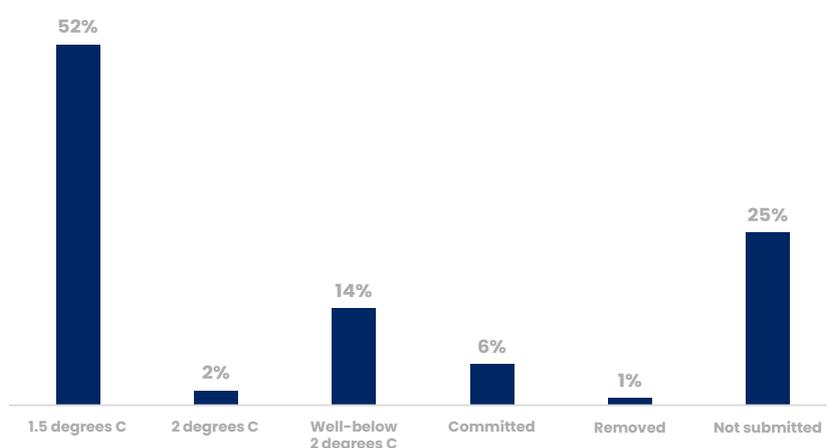
À titre de référence, et pour répondre à la demande croissante de nos clients, nous avons ajouté ci-dessous la répartition de nos émissions financées selon les catégories SBTi.

Cette analyse montre qu'environ 52 % de nos émissions financées proviennent d'entreprises dont les objectifs climatiques ont été validés comme étant « alignés avec une trajectoire de 1,5 °C », ce qui est beaucoup plus élevé que notre propre analyse « net zéro » (16 % « net zéro » ou « alignés »).

Cela montre que notre cadre d'analyse net zéro est nettement plus strict que la validation des objectifs par SBTi. En effet, notre analyse ne se contente pas d'évaluer la crédibilité des objectifs climatiques d'une entreprise, mais va plus loin en évaluant la capacité de l'entreprise à atteindre ces objectifs, en examinant sa stratégie, ses investissements et sa gouvernance. Un autre point de divergence majeur réside dans le fait que nous exigeons des objectifs de réduction absolus, ou une indication claire sur la manière dont les objectifs relatifs auront un impact sur la réduction absolue sur tous les scopes d'émissions pertinents, y compris le scope 3, le cas échéant. Le SBTi offre encore une grande marge de manœuvre aux entreprises dans l'intégration de leurs objectifs d'émissions scope 3 - dans la pratique, la plupart des entreprises ne s'engagent qu'à des objectifs de réduction peu élevés et basés sur des ratios d'intensité.

#### Illustration 8:

SBTi - Alignement avec les objectifs net zéro



Fonte: Candriam

## Quelle est la température de notre périmètre net zéro ?

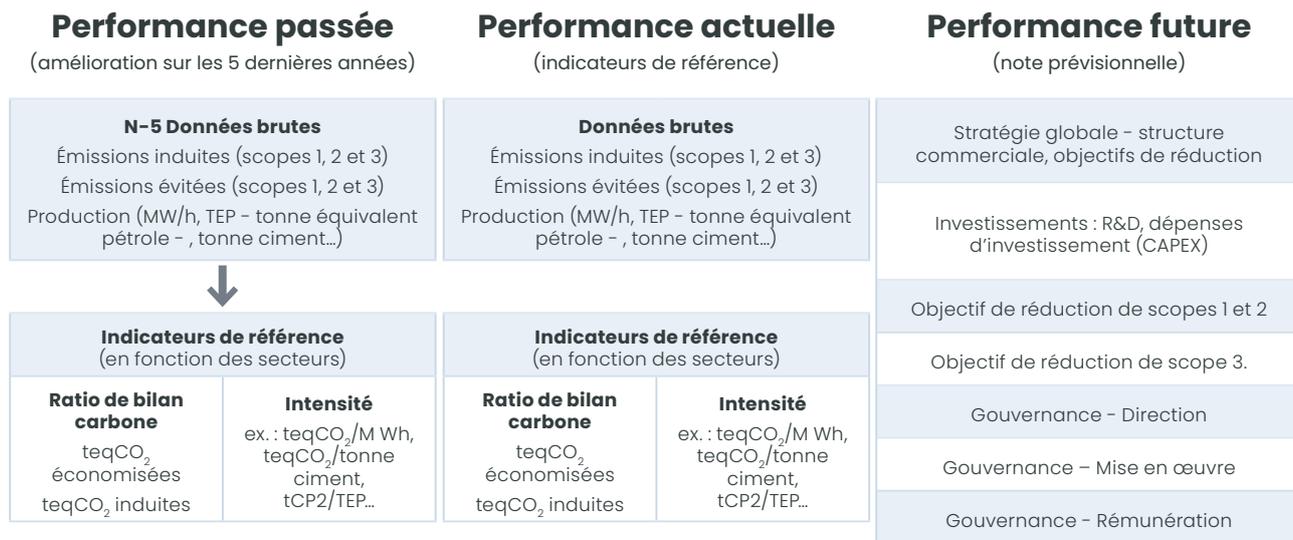
Dans le cadre du suivi de notre positionnement climat, nous utilisons l'indicateur de température pour évaluer dans quelle mesure nos investissements contribuent à la transition énergétique. L'évaluation climat par émetteur et la méthode de mesure de la température au niveau des portefeuilles sont fournies par notre partenaire Carbon4Finance, dont la méthodologie est parmi les plus rigoureuses du marché, avec un fort accent mis sur la contribution à la transition énergétique et la prise en compte des émissions scope 3.

Dans son évaluation climat, Carbon4Finance combine une analyse de la performance passée, présente et prospective afin d'évaluer l'ambition et la crédibilité de la trajectoire de décarbonation de chaque entreprise ainsi que sa capacité à l'atteindre, afin de mesurer son degré d'alignement avec la trajectoire alignée avec l'Accord de Paris spécifique au secteur.

**Illustration 9:**

Cadre d'analyse climat de Carbon4Finance

  
**Note CIA globale**



Source : Carbon4Finance

**La température de notre périmètre net zéro est restée stable entre 2019 et 2024, à +2,7°C. Entre-temps, le MSCI ACWI est resté élevé à +3,6°C.**

	Périmètre NZ	MSCI ACWI
<b>2019</b>	2,7 °C	3,6 °C
<b>2023</b>	2,7 °C	3,7 °C
<b>2024</b>	2,7 °C	3,6 °C

Source : Carbon4Finance

**Remarque :** Si l'alignement des températures est le moyen le plus sophistiqué d'évaluer l'alignement avec les objectifs de Paris, la principale limite et difficulté de cette évaluation est l'absence de standards méthodologiques, qui se traduit par des résultats très différents pour un même portefeuille lorsque l'on utilise des méthodologies de fournisseurs différents - ce qui rend toute comparaison.

## 4. Financer la transition écologique.

### Utiliser notre cadre d'analyse net zéro pour évaluer les principaux contributeurs à la transition énergétique

Notre cadre d'analyse net zéro permet d'évaluer le niveau d'alignement des sociétés dans lesquelles nous investissons avec une trajectoire net zéro. Cette évaluation est utilisée pour réaffecter nos investissements vers des entreprises qui ont déjà atteint le niveau zéro ou dont la stratégie de décarbonation est alignée avec une trajectoire net zéro crédible. L'engagement et la réallocation de nos investissements vers des entreprises qui contribuent positivement à la transition devraient permettre d'atteindre l'objectif de 50 % de nos émissions financées dans des entreprises net zéro ou alignées avec une trajectoire net zéro.

### Investissements dans les obligations vertes

Candriam investit également dans des obligations vertes pour soutenir et financer activement la transition écologique des entreprises et des émetteurs souverains. En investissant dans des émissions labellisées – telles que les obligations vertes – nous contribuons à réorienter les capitaux vers un large éventail de projets éligibles qui contribuent aux efforts de décarbonation, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion durable de l'eau et les projets liés à la préservation et à la restauration des ressources naturelles, aidant ainsi les émetteurs à respecter leurs engagements en matière de climat.

Pour renforcer cette approche, Candriam a établi des indicateurs clés de performance (KPI) pour plusieurs de ses stratégies obligataires<sup>16</sup>, en fixant un seuil minimum pour la part des actifs du portefeuille qui doit être allouée

aux obligations vertes. Ce seuil varie généralement entre 10 et 20 %, en fonction de la stratégie, et illustre notre objectif d'intégrer des objectifs de développement durable dans nos processus d'investissement.

En outre, Candriam a développé une stratégie d'impact obligataire qui va encore plus loin. Celle-ci vise non seulement à financer la transition écologique des entreprises et des émetteurs souverains, mais aussi à générer un impact positif mesurable et à long terme par le biais de ses investissements. Pour cette stratégie, un indicateur de performance clé a été fixé, exigeant qu'un minimum de 75 % du portefeuille soit investi dans des obligations vertes, sociales ou durables. En outre, le fonds peut également investir dans des obligations liées à la durabilité (Sustainability-Linked Bonds), qui soutiennent les efforts de décarbonation. Ces instruments présentent des caractéristiques liées à la performance, telles que des ajustements de coupon liés à la réalisation par l'émetteur d'objectifs environnementaux ou climatiques prédéfinis, renforçant ainsi notre financement de la transition écologique.

Par exemple, en 2024, le fonds a investi dans l'obligation verte d'Iberdrola émise en novembre 2022. Cette décision a été motivée par la stratégie de transition climatique ambitieuse d'Iberdrola et par la nature des projets financés par l'obligation. Iberdrola s'est notamment engagé à réduire son intensité carbone globale à moins de 10 g CO<sub>2</sub>/kWh d'ici 2030. Cet objectif est nettement plus ambitieux que celui de la plupart de ses pairs et que les objectifs européens et espagnols net zéro, qui fixent un objectif d'intensité carbone de 79 g CO<sub>2</sub>/kWh d'ici à la même année. Cet objectif devrait soutenir l'objectif à long terme de l'entreprise, qui est d'atteindre net zéro à l'échelle mondiale sur les scopes 1, 2 et 3 d'ici à 2039.

En outre, les projets financés par l'émission de novembre

<sup>16</sup> - Pour connaître le seuil applicable à chaque stratégie, veuillez vous référer à la page du fonds [Candriam](#).

2022 ont été entièrement affectés à un portefeuille diversifié d'actifs dans le domaine des énergies renouvelables. Le parc éolien d'Iglesias, d'une capacité installée prévue de 94 mégawatts, en fait partie. Ce projet à lui seul devrait permettre d'éviter environ 250 000 tCO<sub>2</sub> par an<sup>17</sup>.

## Fonds thématiques environnementaux

Candriam gère une gamme de stratégies thématiques environnementales directement axées sur les questions liées au climat. Il s'agit notamment de nos stratégies Climate Action, Circular Economy et Future Mobility, qui visent à identifier et à investir dans des solutions environnementales innovantes, y compris dans les technologies permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, aujourd'hui et à l'avenir. **À la fin de 2024, ces trois stratégies représentaient 1,4 milliard d'euros d'actifs<sup>18</sup>.**

Nous nous efforçons en permanence d'élargir notre gamme de stratégies d'investissement axées sur le climat, afin de contribuer de manière significative au financement de la transition sur toutes nos classes d'actifs.

## Investissements alignés avec la taxonomie européenne

L'évaluation de ce qui est "vert" n'est pas une tâche facile, comme en témoignent les années de débat autour de la taxonomie européenne, elle-même sujette à interprétation et qui n'apporte pas de nuances de "vert" ou d'indication quant aux technologies prioritaires pour la transition.

Conformément à la réglementation SFDR, nous avons intégré dans nos systèmes des données relatives à la taxonomie, bien que nous n'ayons pas encore fixé d'objectifs quantifiés en raison de la mauvaise qualité et du manque de fiabilité des données, qui restent pour la plupart des estimations provenant de fournisseurs de données.

**À la fin de l'année 2024, 21 % des actifs de nos fonds obligataires inclus dans notre périmètre net zéro étaient investis dans des obligations vertes.**

**Nous commencerons à rendre compte du niveau d'alignement avec la taxonomie pour nos fonds article 8 & 9 au début de l'année 2025. À la fin de l'année 2024, 6,4 % de notre périmètre net zéro était aligné avec la taxonomie européenne, un niveau supérieur à l'alignement du MSCI ACWI (6,2 %).**

## À la recherche d'indicateurs de performance clés davantage axés sur l'impact

Nous suivons également en permanence le développement de nouveaux indicateurs clés de performance climat, plus sophistiqués et axés sur l'impact, tels que la mesure des émissions de CO<sub>2</sub> évitées, qui sont un complément intéressant aux indicateurs carbone standards, afin notamment d'évaluer la contribution d'une entreprise à la transition. Cependant, là encore, la qualité et la fiabilité des données doivent encore être améliorées.

<sup>17</sup> - [Iberdrola's Green Financing returns report - 2024; Siemens Gamesa et Iberdrola mettent en service le premier parc éolien espagnol doté de la plate-forme éolienne terrestre la plus puissante - Iberdrola España](#)

<sup>18</sup> - Source: Candriam

# Prochaines étapes

2024 a été une année difficile pour l'investissement ESG, en particulier pour les stratégies liées au climat. Nous avons assisté à un recul significatif de la réglementation environnementale, et la trajectoire à venir s'annonce tout aussi mouvementée. Bien que ces changements laissent des traces durables, le climat politique, à lui seul, ne saurait arrêter un train déjà en marche – un train de plus en plus porté par des tendances économiques profondes.

Oui, la transition connaît des retards. Mais elle est loin d'avoir déraillé.

Les investisseurs devront mener des analyses approfondies et prospectives pour distinguer le bruit politique de surface de la réalité sur le terrain. C'est là que la conviction et la vision de long terme deviennent essentielles. Notre responsabilité est de rester concentrés sur le mandat qui nous a été confié par nos clients : équilibrer leurs attentes financières et de durabilité afin de générer des rendements durables. C'est sur cette conviction que nous avons bâti notre stratégie net zéro, dont l'objectif ultime est d'atténuer les risques climatiques à long terme.

## **Les risques climatiques deviennent physiques - nous renforçons donc notre approche**

Dans un monde où la transition vers le net zéro est retardée, l'intégration des risques climatiques physiques est devenue une priorité. Il s'agit d'une tâche complexe, nécessitant l'accès à de nouvelles données, l'intégration de scénarios climatiques et le développement de modèles sophistiqués capables de traduire ces risques physiques en impacts financiers. Mais **la complexité ne doit pas servir d'excuse à l'inaction**. Au contraire, c'est une opportunité d'innovation. Nous nous engageons à intégrer cette nouvelle dimension à nos analyses climatiques au cours de l'année à venir et nous nous réjouissons de pouvoir rendre compte de nos progrès dans notre prochain rapport d'avancement net zéro.





**156 Mrd €**

Actifs sous gestion à  
fin juin 2025



**600+**

Professionnels  
expérimentés et engagés



**+ de 25 ans**

Leader dans l'investissement  
responsable

Ce document est publié à des fins indicatives et pédagogiques uniquement et peut contenir l'avis de Candriam ainsi que des informations exclusives. Il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment et le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable.